



## DÉPLACEMENT DE LA STATUE DE LA BOURDONNAIS

**Alors que la Maire de Saint-Denis a sollicité il y a quelques semaines la Préfecture pour le déplacement de la statue historique de Bertrand-François Mahé de La Bourdonnais dans le cadre de la réhabilitation du Square de Labourdonnais, l'État a officiellement accepté cette demande ce mercredi 26 avril 2023.**

Apparu dans les années 1800, le square Labourdonnais a tout d'abord été un lieu de représentation pour le gouvernement.

Le square mythique du front de mer dionysien va désormais s'offrir une toute nouvelle apparence, avec de nouvelles fonctionnalités portées notamment sur le développement culturel. Sa réhabilitation s'intègre dans le projet de réaménagement du littoral dionysien.

La statue de Bertrand-François Mahé de La Bourdonnais, réalisée par le sculpteur Louis Rochet a été installée sur ces lieux depuis 1856, 8 ans après la proclamation de l'abolition de l'esclavage sur cette même place. En effet, le square Labourdonnais a été dans ses premières années une terre d'accueil pour les affranchis célébrant l'abolition. Or, Bertrand-François Mahé de La Bourdonnais était aux antipodes. Il a notamment contribué à l'augmentation massive d'esclaves, en créant des milices de chasseurs de marrons. Ce déplacement permet de rompre avec une association symbolique incompatible : la présence pérenne d'un négrier sur la place de l'abolition de l'esclavage. Ce déplacement participe ainsi à la décolonisation des Arts et de l'espace public.

Connu également pour ses prouesses militaires, la Ville de Saint-Denis a conclu avec les FASZOI, le déplacement de la statue au sein de la Caserne Lambert.

Le commandant supérieur des FASZOI a ainsi donné son accord pour que le « commandant des armées navales du roi dans les mers de l'Inde » soit accueilli dans l'enceinte militaire. Ce déplacement ne portera atteinte en rien à l'intégrité de la statue.

Ainsi, les Dionysien.ne.s, Réunionnais.es et vacanciers d'affaires ou de loisirs pourront jouir de nouveaux espaces culturels et d'un véritable parc urbain, à l'instar des grandes villes françaises.

### **Jérôme Filippini, Préfet de La Réunion :**

*« Il s'agit d'un grand geste historique et l'aboutissement d'une réflexion commune. Cette statue est une construction protégée, mais protégée ne veut pas dire immobile et indéplaçable. Cette statue est protégée pour son intérêt historique, non pas pour sa localisation, c'est pourquoi nous avons émis un avis favorable au projet après avoir saisi le ministère de la Culture. Ce déplacement est l'occasion d'une nouvelle mise à l'honneur de ce bien patrimonial. »*

### **Ericka Bareigts, maire de Saint-Denis :**

*« Ce déplacement est la démonstration que les choses sont possibles sans les figer et sans polémiquer. Cela n'a jamais été le square de ce personnage, nous libérons donc la place pour la redonner à la population réunionnaise, pour la culture et la cohésion sociale car il s'agit au départ d'une place de la liberté et de la fraternité. L'esclavagiste disparaît ainsi de notre square pour laisser place au militaire à la caserne Lambert. »*

### **Général Laurent Cluzel, Commandant supérieur des FASZOI :**

*« Attachés à la valorisation de notre patrimoine, c'est également une manière pour nous de ne pas oublier notre histoire tout en restant ancré dans notre présent et tourné vers l'avenir. »*